

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 Janvier 2025, conformément aux articles du Code Général des collectivités territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Chantal TORCK, Maire.

Présents : TORCK Chantal - BORDE Aline - CAMUS Jacky - COLSON Sylvie – FAIVRE Michèle – GIBOUDEAUX Denis - GOUBY Maurice – GRAPPIN Céline - MARCHAL Christine – MICHEL Jean MARC – PATENAT Sophie - PONSOT Danièle - VILMONT Françoise

Absents excusés :

- M.JACQUOT François donne pouvoir à M. MICHEL Jean marc
- Mme FERRAROLI Noémie donne pouvoir à Mme FAIVRE Michèle
- M.BELOVIC Claude donne pouvoir à Mme VILMONT Françoise
- Mme RYON Florence donne pouvoir à Mme COLSON Sylvie
- M.CLEON Yann donne pouvoir à M. CAMUS Jacky

Absent : M. LEFEVRE Nicolas

Secrétaire : Sophie Patenat

Ouverture de la séance à 19H30

Solidarité avec la population de Mayotte

Suite au passage du cyclone Chido, qui a dévasté l'île de Mayotte la commune de Chaussin accepte de faire un don à la Fédération Nationale de la Protection Civile 93500 Pantin pour le soutien à la population de Mayotte pour un montant de 500 €.

Voté à l'unanimité

Adhésion à l'Association des Maires de France

La commune décide de s'abonner au journal « l'association des Maires de France »

Voté à l'unanimité

Convention patinoire

La commune de Chaussin décide de louer la patinoire synthétique de la mairie de Pierre de Bresse pour la somme de 2500 € pour les vacances de février du 20 février au 8 mars 2025 et mise à disposition du personnel communal de Pierre de Bresse par jour et par agent de 150 €.

Voté à l'unanimité

Subvention

- Association ANACR : 200 €
Mme Ponsot concernée par cette Association ne prend pas part au vote
- Association FNACA :200 €
Mme Ponsot concernée par cette Association ne prend pas part au vote
- Association Souvenir Français : 200 €
- La Lyre Chaussinoise : 500 €
- Association des commerçants et des artisans Chaussinois : 500 €

Voté à l'unanimité.

Clôture de la séance à 20H30



Chantal Torck
Maire de Chaussin